

Image not found or type unknown



Chantage pour mon motif de licenciement

Par **sylvie**, le **17/12/2008** à **23:12**

bonjour rn je suis en arrêt maladie depuis le 13 novembre , j ai eu mon entretien préalable a licenciement le 02 décembre j étais avec un délégué après m avoir dit les faits que l on me reprochait rnrn on m explique que mon licenciement sera pour faute simple rn avec mes indemnités légales , mon préavis payé ect ... mais a condition que j accepte de signer un document pour ne pas aller aux prud'hommes rnrn sinon je suis licenciée pour faute grave !!!!rn qu en pensez vous ?rnrn svp